

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI LE 5 FÉVRIER 2018
19H30

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des délibérations précédentes
 - a) Séance ordinaire du 15 janvier 2018
- 4- Correspondance pour décision
 - a) Demande d'utilisation d'espace, Association chasseurs et pêcheurs
- 5- Correspondance aux archives
- 6- Adoption du rapport des dépenses et autorisation de paiement
- 7- Comités municipaux
 - a) Comité consultatif d'urbanisme
 - i) Dépôt du procès-verbal de la séance du 22 janvier 2018
 - ii) Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme
- 8- Financement du règlement n° 517-2017 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution des travaux de renouvellement des infrastructures relatifs à l'aqueduc, à la collecte des eaux usées et pluviale sur les rues Milette, Marianne, Ringuette et Bussières et à cette fin, une dépense et un emprunt remboursables en vingt (20) ans
 - a) Acceptation du soumissionnaire gagnant
 - b) Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 122 900 \$ qui sera réalisé le 13 février 2018
- 9- Stabilisation de la rive bordant le chemin du Chenal-du-Moine entre le 2844 et le 2906
- 10- Remplacement du système de télémétrie des stations de pompage
- 11- Éclairage public
- 12- Contrôle animalier sur le territoire de la municipalité
 - a) Entente annuelle de service
 - b) Nomination de la personne désignée à l'application du règlement concernant les chiens
- 13- Demande d'un don ou d'une commandite
 - a) Club de patinage Artistique Sorel-Tracy, 41^e spectacle annuel
 - b) Corporation du lien cyclable Sainte-Anne-de-Sorel/Yamaska, demande d'aide financière
- 14- Adoption du règlement n° 523-2017, modifiant le règlement de zonage n° 436-2009
- 15- Règlement n° 525-2017 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution des travaux de renouvellement des infrastructures relatifs à l'aqueduc, à la collecte des eaux usées et pluviale sur la rue Dupont et à cette fin, une dépense et un emprunt remboursables en vingt (20) ans
 - a) Adoption du règlement n° 525-2017
- 16- Règlement n° 526-2018 constituant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel
 - a) Adoption du règlement n° 526-2018
- 17- Autres affaires
- 18- Informations diverses
- 19- Questions du public
- 20- Levée de la séance